

RIOU DE L'ARGENTIÈRE

Allée Jacques Cartier

06210 MANDELIEU

INFORMATION AUX OCCUPANTS

TRAVAUX RADIATEURS

IN2205088/904

Mai 2022

Madame, Monsieur,

En cas de remplacement de radiateurs, nous vous rappelons que le même matériau que notre installation collective de chauffage doit être installé. Tout autre matériau comme la fonte aluminium doit être proscrit. Il est très souhaitable de ne pas associer des métaux différents qui ont pour conséquence de produire corrosion et dégazages permanents.

Il en va de même pour le changement des raccordements hydrauliques des radiateurs. Ils doivent être en acier ou en matériaux de synthèse (plastique ou multicouches) et avoir le même diamètre intérieur que les canalisations d'origine.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre participation au bon usage et préservation de vos installations.

BEEAT